

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01427 Numéro SIREN : 801 346 578 Nom ou dénomination : AL 16.COM

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2022 sous le numéro de dépôt 12838

Désignation de l'entreprise <u>Société AL 16.COM</u>					Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise <u>309 ROUTE DE ST PIERRE</u>					<u>84570 MORMOIRON</u>	
Numéro SIRET * <u>8 0 1 3 4 6 5 7 8 0 0 0 2 5</u>						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>			Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>			
			Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
			<u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>		<u>3 1 1 2 2 0 2 0</u>	
ACTIF			Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
			1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030	1 483	168 299
	Immobilisations financières * (1)		040	042		
	Total I (5)		044	048	1 483	168 299
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
	Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
		Autres * (3)	072	074	1 537	889
Valeurs mobilières de placement		080	082			
Disponibilités		084	086	1 310	794	
Charges constatées d'avance *		092	094			
Total II		096	098	2 847	1 682	
Total général (I+II)		110	112	4 331	1 982	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	1 000	1 000	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126	100	100	
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)		132			
	Report à nouveau		134	(42 034)	(37 493)	
	Résultat de l'exercice		136	(6 860)	(4 541)	
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142	(47 794)	(40 934)	
	Provisions pour risques et charges Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	1 010	600	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u> 22 091)		172	49 800	42 316	
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176	50 810	42 916	
Total général (I + II + III)		180	3 016	1 982		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 Septuies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société AL 16.COM

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 1 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 0

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

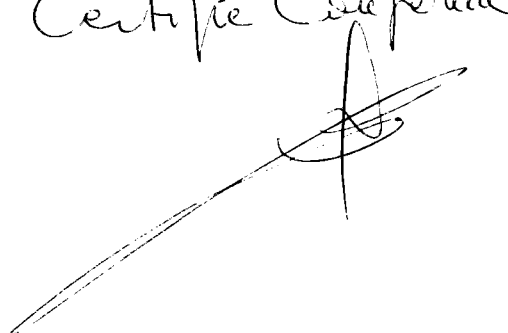
PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS ET CHARGES DIVERS		RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS		DÉFICITS	
Ventes de marchandises *	209	210									
Production vendue { biens et livraisons intracommunautaires }	215	214									
services *	217	218									
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222									
Production immobilisée *		224									
Subventions d'exploitation reçues		226									
Autres produits		230	3								213
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	3								213
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234									
Variation de stock (marchandises) *		236									
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238									
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240									
Autres charges externes * : (dont crédit bail - mobilier - immobilier)		242	6 732								4 623
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et QVAE *)	243	244									
Rémunérations du personnel *		250									
Charges sociales (cf. renvoi 380)		252									
Dotations aux amortissements *		254	131								131
Dotations aux provisions		256									
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * }	259	262									
{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	260										
Total des charges d'exploitation (II)		264	6 863								4 754
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	(6 860)								(4 541)
Produits financiers		280									
Produits exceptionnels		290									
Charges financières		294									
Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) }	347	300									
{ dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	348										
Impôts sur les bénéfices *		306									
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	(6 860)								(4 541)
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312								314	6 860
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316									
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318									
Provisions non déductibles *		322									
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324									
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330									
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248										
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	249	251									
(Part de loyers dispensés de réintégration)											
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999									
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997									
Entreprise nouvelles (44 septies)	986	342									
Zone franche urbaine (44 octies A)	987										
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981										
Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989										
Divers ZFA NG (44 quater decies)	345										
Investissements outre-mer	344										
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G		993									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352								354	6 860
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356									
Déficits antérieurs reportables : * 61 775 dont imputés sur le résultat :										360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370								372	6 860

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

Certifié Conforme



NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 015.56 Euros
et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre
d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 6 860.12- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 483		
TOTAL	1 483		
TOTAL GENERAL	1 483		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 483	1 483
TOTAL			1 483	1 483
TOTAL GENERAL			1 483	1 483

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 184	131		1 315
TOTAL	1 184	131		1 315
TOTAL GENERAL	1 184	131		1 315

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	131				
TOTAL	131				
TOTAL GENERAL	131				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	1 537	1 537	
TOTAL	1 537	1 537	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 010	1 010		
Personnel et comptes rattachés	27 709	27 709		
Groupe et associés	22 091	22 091		
TOTAL	50 810	50 810		

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 000 100	1 000 100	1 000 100	1 000 100	1 000 100
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	21 944				
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	25 078-	23 193-	8 285-	4 410-	6 729-
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	25 276-	23 262-	8 378-	4 541-	6 860-
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	250.78-	231.93-	82.85-	44.10-	67.29-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	252.76-	232.62-	83.78-	45.41-	68.60-
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1	1			
Montant de la masse salariale de l'exercice	13 074	6 049	3 060		
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	5 446	2 449	929		

AL 16. COM

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.000 €

Siège Social : 1 Pied de Limon – 309 Rte de SAINT PIERRE

84570 MORMOIRON

801 346 578 RCS AVIGNON

SIRET 801 346 578 00025

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2022**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant 6.860 € de la manière suivante :

Affectation au compte « REPORT A NOUVEAU » - 6.860 €

En application des dispositions de l'article 243 bis du CGI, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les 3 exercices précédents ont été les suivantes :

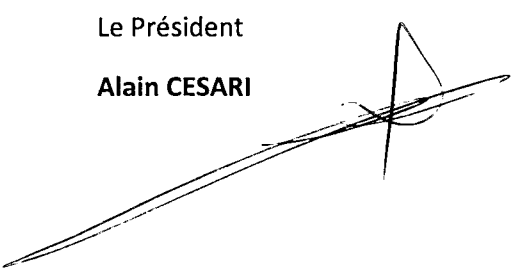
Exercice	Bénéficiaire de l'abattement de 40 %	Sans abattement	TOTAL
2018	0	0	0
2019	0	0	0
2020	0	0	0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'associé unique.

CERTIFIE CONFORME

Le Président

Alain CESARI



AL 16. COM

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1.000 €

Siège Social : 1 Pied de Limon – 309 Rte de SAINT PIERRE

84570 MORMOIRON

801 346 578 RCS AVIGNON

SIRET 801 346 578 00025

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous ;

BILAN Durée	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	168	299	
Immobilisations financières			
ACTIF IMMOBILISE	168	299	
Stocks de matières premières Approvisionnements			
Créances Clients et comptes rattachés			
Créances diverses	1537	889	
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	1310	794	
Charges constatées d'avance			
ACTIF CIRCULANT (hors charges constatées d'avance)	2847	1682	
TOTAL ACTIF	3016	1982	

BILAN PASSIF	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	Ecart %
Capital social	1000	1000	
Réserve légale	100	100	
Report à nouveau	42034	-37493	
Résultat de l'exercice	-6860	-4541	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	-47794	-40934	
Fournisseurs et comptes rattachés	1010	600	
Total des dettes (Fournisseurs et dettes financières)	23101	15206	
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	50810	42916	
TOTAL PASSIF	3016	1982	

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	0	0	
Coût des achats et charges externes	6732	4623	45,62
VALEUR AJOUTEE	-6732	-4623	45,62
Impôts, taxes et versements assimilés			
Subventions d'Exploitation			
Charges de personnel			
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-6732	-4623	-45,62
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges			
Autres produits	3	213	
Dotations aux amortissements et provisions	131	131	
Autres charges			
RESULTAT D'EXPLOITATION	-6860	-4541	-51,07
Résultat financier			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-6860	-4541	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Impôt sur les bénéfices			
RESULTAT NET COMPTABLE	-6860	-4541	-51,07

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à NEANT, la société n'ayant plus d'activité commerciale depuis QUATRE exercices.,

Le total des charges d'exploitation ressort à 6.863 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 131 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales s'est élevée à NEANT

Le résultat d'exploitation ressort à -6.860 € contre -4.541 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt est de -6.860 €, contre -4.541 € à l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par une perte nette de -6860 €.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le contrat qui nous liait avec la société DRYVIT de droit polonais a été rompu au cours du 1^{er} semestre 2017. Notre différent est maintenant sur le plan judiciaire et cela bloque notre activité commerciale.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan. L'impact du COVID 19 a été insignifiant pour la société qui ne peut développer d'activité commerciale nouvelle du fait du litige judiciaire DRYVIT qui devrait trouver son épilogue judiciaire courant de l'année 2022.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte de -6.860 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Au compte de Report à Nouveau..... - 6.860 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

En application des dispositions de l'article 243 bis du CGI, les sommes distribuées à titre de dividendes pour les 3 exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Bénéficiaire de l'abattement de 40 %	Sans abattement	TOTAL
2018	0	0	0
2019	0	0	0
2020	0	0	0

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Détention du capital social par les salariés

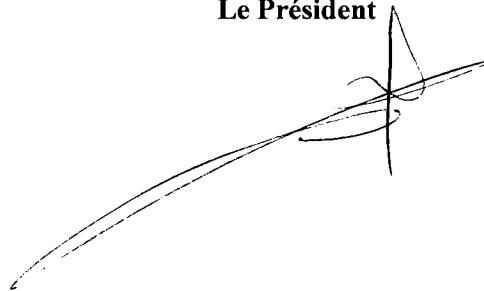
SANS OBJET

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le Président



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société AL 16.COM		309 ROUTE DE ST PIERRE 1 LOTISSEMENT PIED DU LIMON 84570 MORMOIRON	
SIRET	8 0 1 3 4 6 5 7 8 0 0 0 2 5		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées	CONSEIL POUR LES AFFAIRES ET LA GESTION	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	6 860
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater V

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Cab. Raymond PIGLIONE - Expert-C 24 AVENUE DE BRUXELLES ZI LES ESTROUBLANS 13127 VITROLLES Tél: 0613087220		Certifié Coefficient Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 28/04/2022	Lieu: MORMOIRON
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:	CESARI ALAIN
		Signature	PRESIDENT
Examen de conformité fiscale (ECF)			

N° 2065 bis
2022

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES	
1	1997
2	1998
3	1999
4	2000
5	2001
6	2002
7	2003
8	2004
9	2005
10	2006
11	2007
12	2008
13	2009
14	2010
15	2011
16	2012
17	2013
18	2014
19	2015
20	2016
21	2017
22	2018
23	2019
24	2020
25	2021
26	2022
27	2023
28	2024
29	2025
30	2026
31	2027
32	2028
33	2029
34	2030
35	2031
36	2032
37	2033
38	2034
39	2035
40	2036
41	2037
42	2038
43	2039
44	2040
45	2041
46	2042
47	2043
48	2044
49	2045
50	2046
51	2047
52	2048
53	2049
54	2050
55	2051
56	2052
57	2053
58	2054
59	2055
60	2056
61	2057
62	2058
63	2059
64	2060
65	2061
66	2062
67	2063
68	2064
69	2065
70	2066
71	2067
72	2068
73	2069
74	2070
75	2071
76	2072
77	2073
78	2074
79	2075
80	2076
81	2077
82	2078
83	2079
84	2080
85	2081
86	2082
87	2083
88	2084
89	2085
90	2086
91	2087
92	2088
93	2089
94	2090
95	2091
96	2092
97	2093
98	2094
99	2095
100	2096
101	2097
102	2098
103	2099
104	2100
105	2101
106	2102
107	2103
108	2104
109	2105
110	2106
111	2107
112	2108
113	2109
114	2110
115	2111
116	2112
117	2113
118	2114
119	2115
120	2116
121	2117
122	2118
123	2119
124	2120
125	2121
126	2122
127	2123
128	2124
129	2125
130	2126
131	2127
132	2128
133	2129
134	2130
135	2131
136	2132
137	2133
138	2134
139	2135
140	2136
141	2137
142	2138
143	2139
144	2140
145	2141
146	2142
147	2143
148	2144
149	2145
150	2146
151	2147
152	2148
153	2149
154	2150
155	2151
156	2152
157	2153
158	2154
159	2155
1	

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e
							f
							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

I		REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES
---	--	--

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	